## DIAGNOSTICS SUR L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF ET COLLECTIF

## ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Pour améliorer la situation, la loi dite "Grenelle II" du 12/07/2010, a créé un nouveau diagnostic : le diagnostic "assainissement". Il porte sur le contrôle des installations d'assainissement non collectif (on dit aussi assainissement "individuel" ou "autonome") : fosse sceptique, bac à graisses, tranchées ou lit d'épandage, etc pour tous les biens à usage d'habitation (essentiellement des maisons individuelles) non raccordés au réseau public de collecte des eaux usées, en clair des logements ne disposant pas du "tout à l'égout".

Il consiste en une vérification du fonctionnement et de l'entretien de l'installation individuelle et précise les travaux à réaliser pour éliminer les dangers pour la santé des personnes et les risques avérés de pollution de l'environnement. Le document remis à l'acquéreur et annexé au compromis de vente doit dater de moins de 3 ans au jour de l'acte définitif de vente (l'acte notarié). Les communes, via le service public d'assainissement non collectif (SPANC), doivent assurer le contrôle de toutes les installations d'assainissement non collectif d'ici le 31/12/2012. En cas de non-conformité de l'installation d'assainissement non collectif et à la suite de la signature de l'acte authentique de vente, l'acquéreur devra procéder aux travaux de mise en conformité dans un délai d'un an après l'acte de vente.

Voici les coordonnées des différents SPANCS du secteur :

- COMMUNAUTE DE COMMUNES Val d'Eure BP 90045 37 route d'Oulins 28260 ANET val.eure.vesgre@orange.fr tel : 02.37.62.22.48 fax : 02.37.62.23.02 Pour : Ezy-Sur-Eure, Ivry-la-Bataille, Mouettes, Anet, Boncourt, Guainville, La Chaussée d'Ivry, le Mesnil-Simon, Oulins, Sorel-Moussel, Saussay
- Communauté de communes CAPE la Mare à Jouy 27120 DOUAINS eauetassainissement@cape27.fr tel : 32.51.31.27 fax : 02.32.51.31.04 Pour Pacy-Sur-Eure, Bueil et leurs alentours
- Communauté de communauté La Porte Normande : 8 rue des Epinoches 27220 SAINT-ANDRE-DE-L'EURE assainissement-secretariat@cc-laportenormande.com tel : 02.32.32.95.00 / 02.32.32.99.82 fax : 02.32.32.95.01 Pour Saint-André de L'Eure et sa région
  - Communauté du Plateau de Lommoye La Tuilerie rue Marcel Sembat 78270 LOMMOYE Ccplateaulommoye@orange.fr tel : 01.34.76.14.92 fax : 01.34.76.10.35 Pour : Boissy-Mauvoisin, Bréval, Chaufour-les-Bonnières, Cravent, Lommoye, Ménerville, Saint-Illiers-Le-Bois, Saint-Illiers-La-Ville, La Villeneuve-En-Chevrie

## ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Ce diagnostic assainissement est mis en œuvre en application d'une directive européenne cadre du 23/10/200( (n° 2000-06) ayant pour but de faire évoluer positivement la qualité de l'eau d'ici 2015. Aujourd'hui, le raccordement au réseau collectif d'assainissement des eaux usées est obligatoire et doit être réalisé dans les deux ans de la construction de ce réseau.

Il faut donc se tourner vers sa commune pour vérifier si le diagnostic assainissement est obligatoire lors de la vente d'un immeuble raccordé au réseau collectif d'assainissement. Seuls les techniciens agréés peuvent faire un diagnostic assainissement qui consiste à vérifier que, selon le cas :

- \* l'installation d'assainissement des eaux usées privée est conforme aux normes
- \* le raccordement aux réseaux collectifs d'assainissement des eaux usées et pluviales

Le diagnostiqueur délivre un rapport, dans lequel il établit la conformité ou la non-conformité de l'installation

BUEIL et sa région : s'adresser à la CAPE La mare à Jouy 27120 DOUAINS tel : 02.32.51.31.27 fax 02.3251.31.04 eauet assainissement@cape27.fr BREVAL et sa région : s'adresser à VEOLIA rue Les Hauts Graviers BP1555

78205 MANTES LA JOLIE Cedex

tel: 01.30.98.51.05 fax: 01.30.98.51.00 laurent.cazay@veolia.fr